

Monsieur Alain SOHIER  
Maire de Châtillon-sur-Morin  
5 rue du 73e-Régiment-d'Infanterie  
51310 CHATILLON-SUR-MORIN

Objet : Abandon du projet éolien à cause de contraintes militaires

10 juin 2025

Monsieur le Maire,

Le 8 février 2022, nous vous faisons part par courrier de notre profond respect envers les communes qui se montrent ouvertes à l'accueil de projets de transition énergétique, tels que ceux liés à l'énergie éolienne. Nous avons salué à l'époque l'effort du conseil municipal à mettre en place un dialogue avec ses habitants sur le développement de cette énergie malgré un lourd climat d'opposition n'hésitant pas à avoir recours aux < fausses nouvelles > pour défendre leurs idées.

A la suite de cette concertation, nous avons décidé de suspendre tout développement de projet éolien sur la commune. Les mois qui ont suivi, ont vu apparaître des changements importants sur les processus d'instruction des projets éoliens par les radars de la Défense.

En effet, une nouvelle instruction de l'Armée paru en 2021 a étendu leur pouvoir jusqu'à 70 km. Cette instruction a été abrogée peu de temps après, à la suite d'une décision du conseil d'Etat. Ce vide juridique ne s'est pas traduit par un assouplissement des règles comme la filière s'y attendait.<sup>1</sup>

Au contraire, l'armée est venue renforcer les critères d'appréciation des projets éoliens à proximité de radars. C'est le cas aujourd'hui pour votre territoire avec l'apparition d'un plafond aéronautique pour < protéger > le radar de Reims limitant de fait une partie des éoliennes du site à une certaine hauteur.

L'analyse de nos spécialistes en interne conclu aujourd'hui à l'impossibilité de développement d'un projet éolien sur votre territoire. Aussi, nous avons décidé de libérer de leurs obligations l'ensemble des propriétaires et exploitants qui avaient conclu un accord foncier avec nous.

---

<sup>1</sup> <https://www.kor-avocats.fr/categories/actualites-du-cabinet-16464/articles/perimetre-dimplantation-des-eoliennes-et-radars-militaires-la-dircam-lache-du-lest-1390.htm>

Nous vous remercions à nouveau pour nous avoir accordé votre confiance en 2020 et organisé un débat en 2022 sur la transition énergétique malgré l'atmosphère délétère.

Nous vous prions de recevoir nos sincères salutations et vous souhaitons nos meilleurs encouragements dans l'accomplissement des projets communaux.

Responsable Développement Grand Est - Société VALECO

